

Intersyndicale  
CGT-FSU  
du lycée BEZOUT  
Nemours

à Monsieur le préfet  
de Seine-et-Marne.

Le 20 janvier 2010

Objet : non renouvellement  
des contrats CUI dans  
l'établissement.



Monsieur le préfet,

Cette année, cinq emplois CUI ont été supprimés dans notre établissement. Les conséquences de cette suppression est un déficit de surveillants au quotidien, des fermetures de permanences et des CDI laissant les élèves sans endroit pour travailler, et un laboratoire surchargé.

De plus, des personnels ATT et administratifs se trouvent contraints de surveiller la cantine, délaissant leur mission première, ce qui désorganise les services. Cette situation provoque de grandes tensions chez le personnel.

Nous demandons que les postes supprimés soient rétablis de toute urgence, dans l'attente que des emplois définitifs soient créés par les autorités compétentes.

Pour l'intersyndicale.

Mme BARBE   
M. ORTS   
M. BOURDELOT 